

Prévention spécialisée & Prévention de la délinquance

Liens, obstacles et enjeux

Un aperçu de l'étude menée par Véronique Le Goaziou

Se prévalant d'une sociologie pour l'action, les chercheurs de l'ORDCS souhaitent que les professionnels de l'addap13 – plus largement le monde éducatif – puissent à leur tour emprunter les chemins ouverts à l'issue de notre investigation et les traduire en réflexions et postures utiles à leur pratique professionnelle. Nul n'est besoin que chaque éducateur, chaque chef ou directeur de service adopte l'intégralité de nos analyses. Mais gageons qu'ils auront l'envie de s'en approprier certains afin que leur métier s'en trouve nourri et enrichi.

A l'origine de l'enquête : problématique démarche et méthode	p.02
Introduction : La problématique dans le contexte sociopolitique	p.02
La prévention spécialisée : des postures et des pratiques	p.03
Les éducateurs face à la délinquance des jeunes	p.04
Les limites du travail éducatif	p.05
L'addap13 et ses partenaires	p.05
La prévention spécialisée et les politiques locales de sécurité	p.07
Visibilité des actions, efficacité des résultats	p.10
La médiation sociale	p.12
Conclusion. Les ambitions de la prévention spécialisée	p.14



A l'origine de l'enquête : problématique, démarche et méthode

Une inquiétude...

Réprobation de la délinquance des jeunes sur fond d'abaissement sensible du seuil de tolérance à l'égard de toute forme de déviance.

La loi du 5 mars 2007 sur la prévention de la délinquance a semé le trouble parmi les professionnels.

...et un pari

L'addap13 était déjà engagée dans une réflexion sur le sens et la légitimité de ses pratiques au vu du contexte social et politique.

Oui, la prévention spécialisée est un outil de prévention de la délinquance.

Objectifs :

1) Comment la prévention spécialisée contribue à la prévention de la délinquance ?

2) Place de la prévention de la délinquance en prévention spécialisée. Sens ? Résultat(s) ?

3) Qu'attendent les partenaires et les commanditaires en la matière ?

Démarche...

Des doctrines d'action qui ont tendance à opacifier ses pratiques : nécessaire déconstruction.

Comprendre la prévention spécialisée in situ, telle qu'elle est mise en œuvre.

...et limites.

Ni une évaluation des pratiques et des résultats, ni un diagnostic des territoires et du partenariat....

Ni une étude sur les logiques institutionnelles

Introduction : La problématique dans le contexte sociopolitique

'Equipes de prévention de la délinquance juvénile'

Les expériences fondatrices s'inscrivent dans le champ de la prévention de la délinquance

4 juillet 1972 « la mise en place d'activités destinées à prévenir l'inadaptation et délinquance »

A partir des années 1980, d'autres appellations...

En fonction de l'évolution des courants de pensée et des contextes sociaux et politiques...

Un accent moins fort sur la délinquance au profit de la notion d'inadaptation sociale...

Tous les jeunes du territoire d'intervention ou certains jeunes seulement, les plus visibles ?

La prévention spécialisée a, depuis le début, été sommée d'apporter des réponses ; et elle l'a fait.

L'insécurité au cœur du débat public et des agendas politiques

L'entrée dans la crise économique met en lumière diverses déviances provoquant nuisances et désagréments aux gens ordinaires dans leur vie quotidienne... 'Réponses à la violence' – 1977.

La sécurité est à la fois un enjeu politique (demande émanant de ceux qui souffrent d'une insécurité sociale autant que physique et symbolique) et un instrument aux mains des responsables politiques.

Un focus sur la délinquance juvénile

Apaches 1900-1910, Blousons noirs 1950-1960, 'Jeunes de banlieue' à partir des années 1990...

L'ordonnance de 1945 sur la justice pénale des mineurs, réformée plus d'une trentaine de fois.

Un processus d'inversion de la dialectique de la responsabilité s'est mis en place : l'enfant délinquant n'est plus seulement un enfant en danger que l'on doit accompagner, mais un enfant responsable de sa trajectoire dont il doit assumer les conséquences.

Les maires garants de l'ordre public local

Destinataires de demandes de sécurité, ils ont à répondre à une volonté 'd'ordre public local'

Nouvelles approches de la sécurité, nouveaux métiers à faible qualification.

Nouveaux experts issus de l'aménagement, de l'urbanisme, voire de l'économie...

Des comptes à rendre aux représentants politiques locaux

Emergence des « professionnels de la bonté » et risque d'une approche compassionnelle

Décrochage des quartiers populaires, regard ambivalent sur leurs habitants

Les quartiers populaires ont connu une dégradation objective de leur situation.

Forte proportion de pauvres, de jeunes, d'étrangers, d'immigrés et d'enfants d'immigrés.

Politique de la ville : lutte contre la pauvreté ou lutte contre les méfaits politiques de concentrations culturelles ou ethniques ?

Des « dangers » qui pèseraient sur notre modèle de société ?

Visibilité, informations et secrets

Demande d'explicitation des pratiques et de leurs résultats.

Les citoyens attendent des réponses rapides aux désordres qu'ils subissent.

D'où la création de systèmes d'information pour identifier les risques sur certains territoires.

D'où la nécessité de partager les informations sur des personnes ou sur des familles à 'problèmes'.

5 mars 2007, le partage des informations s'élargit à un nombre plus important d'acteurs.

Les limites du partage des informations : partenaires aux missions et cultures distinctes.

Effets possiblement pernicieux pour leurs publics et pour leur métier.

Ciblage de populations à risques : mineurs, gens du voyage, usagers des services socio-éducatifs ?

Le secret professionnel condition nécessaire à la possibilité de la relation éducative ?

La prévention spécialisée : des postures et des pratiques

La prévention spécialisée s'appuie sur six principes

L'absence de mandat nominatif, la libre adhésion des publics, le respect de l'anonymat, le partenariat, la non institutionnalisation des actions et le support associatif.

'La libre adhésion à l'épreuve du réel : 'Les raisons qui poussent les jeunes ou leurs familles à se rapprocher des éducateurs sont multiples et variées, souvent nécessaires et au final peu aléatoires. La liberté attribuée au jeune ou à sa famille semble dans certains cas n'être qu'un pur formalisme, à tout le moins une croyance naïve ou une lointaine ligne d'action.'

Depuis 1983, les conseils généraux financent la prévention spécialisée au titre de l'insertion de l'enfance en difficulté.

Les équipes éducatives doivent prévenir et traiter l'inadaptation sociale des jeunes (11-21 ans).

Modes d'intervention : travail de rue, accompagnement individualisé, développement social local.

La variété et la diversité des registres

L'éducateur se situe dans différents registres temporels : aide ponctuelle, sortie hebdomadaire, préparation de l'année scolaire, projet de réinsertion...

Pratiques polyvalentes animation, assistance sociale, conseil, médiation (par exemple familiale).

Capacité à passer promptement d'un registre à l'autre à la façon de caméléons agiles.

Une présence sur le territoire de vie des jeunes

Le territoire d'intervention des éducateurs est celui où leurs publics vivent quotidiennement.

Un hall dégradé... je me dis qu'il y a quelque chose, là. C'est un lieu de rassemblement. Quand je vois ça, je me demande : où sont les adultes ? Comment on a laissé les jeunes faire ça ?

Cette proximité est fidèle à l'inspiration des initiateurs de la prévention spécialisée.

L'être avec permet aux éducateurs des moments de partage avec leurs publics.

Quand il fait froid, on est avec eux. En même temps on leur dit : ce n'est pas le meilleur endroit, ce hall d'immeuble, pour rester. Mais on est là, avec eux.

Cela donne-t-il de la crédibilité ou de l'efficacité au travail éducatif ?

Cette proximité octroie à la prévention spécialisée une place quasi unique dans le réseau des intervenants-partenaires œuvrant sur les mêmes lieux.

Les manières douces

L'intention première est le souci de l'autre ; l'outil, des manières douces.

Il faut se faire repérer comme étant présent, disponible. Sans être trop intrusif. Dans le respect de l'autre, car c'est son lieu de vie. On entre dans l'intimité, il faut y aller en douceur et ne pas brusquer.

Les occasions de sollicitation du jeune peuvent être réitérées à d'autres moments.

Effet dépassionnant : remettre de la mesure, de la rigueur, de la raison et du temps.

Les demandes du public sont d'abord considérées avec une très sérieuse sincérité.

Une éducatrice a rendez-vous avec un jeune qu'elle connaît depuis longtemps mais qui a jusqu'à présent toujours décliné ses propositions d'aide. Ce jour-là il a sollicité un rendez-vous.../... L'éducatrice demande ce qui lui manque alors. Un local, répond le jeune. Et un financement... d'où son entrée en matière sur l'ouverture d'un compte en banque.

L'absence de contreparties immédiates

Les éducateurs ne demandent à proprement parler rien aux jeunes.

Il ne leur est pas spécifiquement demandé de cesser leur éventuelle activité délinquante.

Le pari sur l'éducabilité et l'accès à l'autonomie.

L'accès à une juste cohérence entre situation objective et émotions.

Normes comportementales : outil de prévention des incivilités et illégalismes.

Les chantiers éducatifs, c'est les mobiliser en leur disant : regarde, tu es capable de faire ça. Ou pas d'ailleurs. Quand on fait le bilan, c'est leur dire aussi : regarde, tu es arrivé tous les jours en retard. Ou bien au contraire : c'est bien, tu as fait des efforts, tu es arrivé à l'heure, tu n'as pas fumé.

La tabula rasa

Peu importe ce qu'a été le jeune... l'important est ce qu'il peut devenir.

Par exemple une jeune fille, je sais que ça ne va pas chez elle, mais je n'en parle pas. Je laisse les choses se dire. Je ne pose pas de question. Je prends ce qu'elle m'amène (éducateur).

Partant d'un élément fourni par le jeune, l'éducateur tire le fil.

Briser les ressorts des histoires lourdes ou au moins en infléchir le cours.

Echange avec un éducateur à propos de trois frères suivis par la PJJ et sur lesquels il doit donc y avoir des dossiers. « Je me demande même si les garçons ne violentent pas la mère.

Aversion à l'égard des traces écrites relatant la situation du jeune.

Lorsque jeune a exprimé une demande et qu'il a besoin de l'éducateur, les questions fusent.

En notre présence, une éducatrice reçoit une jeune fille qu'elle suit depuis trois ans et avec laquelle, dit-elle, elle a une bonne relation de confiance. Cette jeune fille doit prochainement répondre à une convocation du juge d'application des peines pour voir dans quelle mesure sa condamnation à une peine de 4 mois de prison peut être aménagée. A la fin, elles récapitulent tous les documents que la jeune fille doit rassembler et précisent encore une fois l'heure et les modalités de leur rendez-vous pour se rendre au tribunal ensemble. Puis l'éducatrice reprend : « Et ton copain, il est encore dans la chambre avec toi ? » (la jeune fille réside dans un FIT). « Oui... ça va ».../... L'éducatrice pose alors une autre question : « Et sur le plan financier, tu t'en sors ? ». « Ben hier je devais payer mon loyer. Je l'ai fait... ». « Tu peux mettre des quittances de loyer aussi dans les documents pour le juge. Tu vas penser à tout ça ? Tu ne veux pas que je te l'écrive ? ». « C'est bon, je me souviens de tout ». « Et le code (de la route), tu y vas ? ». « Non ». « Tu es encore inscrite ? ». « Je sais pas » Disponibilité, rapidité.

Les éducatrices commencent d'abord par dire oui et par répondre présent.

La posture de présent continué.

En fait je ne donne jamais de rendez-vous aux jeunes ou à leur famille, au sens classique du terme, comme ils en donnent par exemple à la MDS.

Des professionnels jamais pressés durant le temps du contact.

Très réactifs, les éducateurs utilisent les temps immédiats pour agir :

Moi je fais les entretiens tout de suite avec eux et dans la rue. Je viens à eux. C'est moi qui viens. Je ne réponds pas tout de suite à leur demande mais j'écoute dans la rue. Et je leur dis : viens me voir demain. Demain pour eux, c'est bon (éducateur).

...et sens pratique

Une série de petites tâches et de micro actions souvent très efficaces qui permettent de lever les mini-obstacles sur la voie de l'insertion.

Une connaissance minimale dans tous les domaines de la vie ordinaire.

Patience et ténacité

Des professionnels tenaces, à l'égard des jeunes et de leurs partenaires.

Cette jeune fille est déscolarisée(...)On a commencé à se voir plus ou moins régulièrement. Elle demande des rendez-vous et elle ne vient pas. (...)Ce matin, je lui ai rappelé notre rendez-vous et elle a oublié (...).On en reprendra un et on ira ensemble à la Mission locale. On n'a pas tellement avancé en fait(...). Elle n'est pas prête. Pourquoi ? Je ne sais pas. (...)... mais je tiens bon (éducatrice).

Confrontation, rapport de force et apaisement.

« les éducateurs ne servent à rien ». A ce moment, les jeunes de ce groupe attendent la réponse pour un séjour au ski : « Ils ont besoin d'une réponse claire pour ce séjour, sinon ils vont nous prendre pour des charlots. (idem)

Des temps courts... dans un temps long

Temps court de l'action ici et maintenant, temps long de la relation éducative.

Ils se rendent possible l'un l'autre et se nourrissent mutuellement.

Quand on dit quelque chose à un jeune, par exemple sur le fait qu'il ne doit pas fumer pendant un chantier, parfois ça marche, parfois ça ne marche pas. Y'a des jeunes ça ne marche pas parce qu'il leur faut plus de temps que ça.

Une présence dans les familles

Conflits et mésententes entre les jeunes et leurs parents.

Importance des blessures... dont les jeunes ne parlent jamais.

Travailler avec le jeune et sa famille. Le conseil de discipline Vendredi dernier, j'étais en conseil de discipline d'un jeune (...). Il ne m'en avait pas parlé, au début.

Mon idée, en y allant, c'était d'être en retrait mais d'être présente, pour le jeune et pour sa famille. Préparer la famille, qu'elle se sente soutenue parce que c'est une épreuve pour elle.

Les éducateurs face à la délinquance des jeunes

Une expertise sur la délinquance

Derrière le malaise des éducateurs lorsqu'on aborde la question de la délinquance de leurs publics, il apparaît en réalité qu'ils ont une conception particulière de la délinquance et même une expertise sur ce sujet.

Travailler avec tous les publics

Le public n'est pas réductible aux jeunes délinquants.

On travaille avec des jeunes délinquants, mais pas seulement. On travaille aussi avec les minots qu'on ne voit pas, qui sont enfermés chez eux, qui ont des phobies scolaires.../... Y'a plein de problèmes dans les quartiers. Y'a plein de petits problèmes, mais comme plein de personnes ont plein de petits problèmes en permanence...

L'acte délinquant

Conflits familiaux, décrochage scolaire etc... pas de priorité a priori.

L'acte délinquant n'est pas une qualité morale ni un état mais une pratique, voire une étape dans une trajectoire de vie.

Le « costume » du délinquant

L'acte délinquant prend souvent place dans une posture, une forme de présentation de soi.

Le pari des éducateurs : cerner autre chose que ce que les jeunes laissent apparaître.

En fait je ne les vois pas comme des délinquants mais comme des minots avec des fragilités même s'ils adoptent le costume du délinquant ou le costume du quartier. Je vois l'autre avec tous ses possibles.

Les zones grises

La réalité n'est pas manichéenne et les chemins de la délinquance sont divers.

Une vision plus riche que la vision binaire et manichéenne : délinquant / pas délinquant.

Le quotidien donne à voir nombre de zones grises : des jeunes commettent des délits et sont encore à l'école...

Une délinquance endémique (sur certains quartiers)

L'intervention a lieu là où la délinquance est une activité quasi constitutive des modes de socialisation.

La délinquance : processus économique, système de survie, reconnaissance symbolique.

Le deal comme première expérience professionnelle. Le réseau est caractérisé par la division du travail qui ordonne une hiérarchie sociale entre les divers jeunes qui y prennent part. La ressemblance avec le modèle de l'entreprise ne s'arrête pas là.

Les conduites délictueuses ne sont pas opposables à l'intervention éducative.

L'acte délinquant comme support éducatif...

Un illégalisme peut être le point de départ d'un travail éducatif.

Incitation (ni moraliste ni insistante) à changer de comportement. La prévention de la délinquance par l'exemple.

.../...Le jeune reste évasif et ce n'est qu'au bout de dix bonnes minutes qu'il parvient à lâcher que c'est à cause de son comportement. Quel comportement ? demande l'éducateur. Le jeune

est de nouveau évasif et il lui faut encore de longues minutes pour dire qu'il s'est déjà battu plusieurs fois avec d'autres gars, au centre. Il précise : « Si on me dit ta gueule, moi je cogne ».../...

L'acte délinquant comme support d'un travail éducatif :

- 1) lors d'un passage en justice
- 2) lorsque les jeunes se sentent en danger
- 3) lorsqu'ils aspirent à un changement de situation

...et comme point de départ d'un travail sur soi

Inciter le jeune à poser un regard sur cet illégalisme.

Travailler sur les motivations, rappeler les interdits, développer l'empathie envers les victimes, annoncer les risques encourus et parfois les peines prévues par la loi... sont au final autant de moyens de prévention du passage à l'acte ou de sa réitération.

Les chantiers éducatifs : niveau d'employabilité et prévention de la délinquance.

Lors d'un chantier éducatif à Marseille où deux éducateurs (et une stagiaire) accompagnent les jeunes, nous constatons que les éducateurs passent le plus clair de leur temps à énoncer et rappeler des règles et des normes inhérentes au monde professionnel.

Les règles prennent place dans des situations concrètes de vie.

Les éducateurs : des adultes parlent aux jeunes et conservent langue avec eux, en dépit des comportements répréhensibles ou illégaux

La délinquance : choix et alternatives

L'éducateur récuse la vision victimaire de la délinquance.

Il considère l'acte délinquant comme un acte choisi.

Leur motivation première pour commettre des délits ? Peut-être bouffer pour certains, compte tenu des conditions de vie, mais la majorité c'est surtout pour consommer. Ils veulent de l'argent, de l'argent vite et de l'argent facile...

Distinguer l'approche éducative des approches compassionnelles.

Ce qui m'importe c'est l'autonomie du jeune, qu'il soit clair dans sa tête. Si un jeune entre en délinquance et que ça a du sens pour lui, pourquoi pas.../... C'est à eux de trouver la limite : dealer un peu, c'est une chose. Faire vraiment le con, c'en est une autre.

Inciter les jeunes à adopter les normes sociales dominantes pour avoir une vie normale.

Moi je leur propose une alternative : soit l'économie parallèle, l'argent facile tout de suite mais une précarité morale, psychologique et matérielle. Soit l'autonomie, la réflexion sur soi, un petit salaire peut-être pour commencer, oui... Mais ils doivent choisir.

Les limites du travail éducatif

Les blocages de l'insertion...

Une marginalisation de masse, due en particulier au marché de l'emploi.
Le réservoir de potentialités se heurte à une impuissance sociale de fait.

Dernier rapport de la Cour des comptes sur la politique de la ville. Il est relevé (p. 113) « Une politique de l'emploi qui ne cible pas les quartiers prioritaires ». Outre la pléthore et l'enchevêtrement des dispositifs, il est noté que les politiques d'emploi ont souvent un bassin plus large que le quartier ou même la ville.

L'identité liée au travail reste forte et à ce jour demeure irremplacée.

D'une identité sociale à une identité territoriale.

Les jeunes veulent gagner de l'argent, pas être 'insérés'.

Les voies légales sont bloquées ; ils s'estiment en droit d'adopter provisoirement des carrières délinquantes.

... et ses risques

Si l'insertion durable est compromise, la relation peut primer sur l'éducation.

Le travail éducatif tente de prévenir une encore plus grande marginalisation.

Risque de subjectivation des problèmes sociaux.

Risque de la psychologisation des difficultés.

L'échec de la socialisation ?

Quid des normes de comportement qui ne garantissent pas l'intégration sociale ?

Pourquoi « casser les codes du quartier » si le monde normal ne peut accueillir les jeunes ?

Les dérives

Le confinement vers l'assistance et affectif.

Quand on ne peut pas grand-chose pour aider l'autre, reste à pleurer.

La compassion est un prérequis de l'éducatif et du social, pas un objectif et ni un critère d'efficacité.

Une relation strictement assistantielle.

Des politiques d'assistance qui n'ouvrent pas sur l'avenir.

L'aide sociale et éducative peut devenir un piège dont il est impossible de sortir.

Le *pouvoir d'agir* des habitants demeure alors un concept éloigné des réalités.

Des solutions ?

L'aggravation des problèmes serait notamment liée à la faiblesse des réponses en matière d'insertion sociale.

L'insertion sociale : Refus du 'Diktat de l'insertion' ou horizon nécessaire de l'action ?

De toute façon on sait que 50% de nos jeunes n'iront pas vers l'emploi. Alors quoi proposer ?

Il faut que les éducateurs soient autre chose que des éducateurs au sens classique du terme. Ils doivent être porteurs d'une offre d'insertion.

Constat : manque de ressources relatives à l'insertion et renvoi vers les structures de droit commun insuffisant. Quid de la capacité d'innovation de la prévention spécialisée en matière de formation ou d'emploi ?

...Il faut réinventer quelque chose, réfléchir en termes de filières, aller dans les interstices des dispositifs de droit commun...

Il a existé à l'addap13 un pôle Accompagnement à l'emploi. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Les chantiers éducatifs à la fois outils d'insertion professionnelle et de prévention de la délinquance.

...Tous ont été par la suite orientés vers les conseillers de la mission locale, avec lesquels un projet professionnel a été construit. A ce jour, tous ont soit eu l'opportunité de signer d'autres contrats (pérennes ou non), soit d'entrer en formation professionnelle.

L'addap13 et ses partenaires

Un maillon de la chaîne

Ce qu'on fait marche bien. Mais c'est très dépendant du partenariat. Il n'y a pas de prévention spécialisée sans partenaires. On ne peut pas faire notre métier tout seul.

Sur le terrain : divers acteurs associés dans des réflexions communes ou des actions partagées...

Orienter les publics vers les dispositifs existants : pratique fondamentale de l'accompagnement éducatif.

Le partenariat au quotidien : sur les espaces d'intervention avec des acteurs de proximité.

Ce qui cimenter les partenaires est l'épreuve d'un réel commun qui permet un penser ensemble.

On a renoué les partenariats (...). Avec le centre social, on fait des ressentis communs du territoire et de groupes. Ce n'est pas que de la rhétorique, on partage une réalité...

Ce faire ensemble crée de la solidarité entre les acteurs de première ligne.

Un autodiagnostic sur l'état du partenariat dans les territoires investigués

L'état et la qualité du partenariat ont été évoqués lors des entretiens par les partenaires. Les perceptions et les opinions exprimées ouvrent des pistes de questionnement utiles à notre réflexion.

Multiplicités et redondances

Une complexité outrancière pour les publics lorsque la diversité utile finit par créer de l'opacité.

Le sentiment des partenaires est qu'il y a trop de partenaires ce qui freine la réactivité.

Le corset de l'appel à projets

Les appels à projet sont davantage perçus comme de véritables corsets

pour l'imagination.

Ils sont utilisés parce qu'ils procurent des fonds qui permettent aux structures de pérenniser leur fonctionnement.

Les professionnels deviennent des concurrents sur le marché de la prestation sociale ou éducative.

Il n'est pas rare que certains dispositifs peinent à trouver leur public ; il y a les objectifs, les ressources et les fonds mais il manque les jeunes.

La pléthore des systèmes d'information

Les politiques publiques se veulent techniques, voire scientifiques.

Multiplicité des systèmes d'informations relatifs aux territoires ou aux publics.

Repérer, observer, recenser, compter pour mieux prévenir, suivre, évaluer, contrôler.

Une masse d'informations est produite qui n'a que de faibles effets de connaissance et ne donne lieu qu'à de rares leviers d'action.

Fausse proximité et impuissance professionnelle.

Faible nombre de professionnels au contact de la population

A Vitrolles... Six et demi pour l'ensemble de la ville....

Appel réitéré à l'augmentation des moyens humains de proximité.

Attitude prudente, sur les résultats des actions et des politiques engagées

Sentiment d'une faible puissance professionnelle et formes patentes de désarroi.

Un réseau partenarial trop instable

Un nouvel acteur peut renforcer ou fragiliser la dynamique partenariale existante. Un départ peut avoir des effets notables.

Manque patent d'un quelconque système d'anticipation des mouvements partenariaux.

Longévité optimale d'une équipe en place (turn-over ou enkystage).

Caractère ambivalent d'un partenariat trop personnalisé, soit la faiblesse des liens forts.

Regards sur l'addap13 et attentes des partenaires

Un acteur solide et libre...

Une assise plus pérenne due au conventionnement du Conseil général.

Une structure détenant une position de puissance (250 salariés, 80 points de travail).

Un champ d'action moins balisé, un cadre moins formel, des pratiques plus souples.

Ce sont des éducateurs qui n'ont pas de mandat, qui vont auprès des enfants et des parents. Nous, on est très institutionnalisés, il faut prendre rendez-vous pour venir chez nous. Il y a des critères pour tout, même pour l'urgence. Eux, ils ont une grosse marge de manœuvre (MDS).

Dans un horizon temporel quasi souverain.

Nous à la PJJ on a des prises en charge de courte durée. Notre champ d'action est beaucoup plus balisé que le leur et très court dans la durée. Une mesure de réparation, c'est 4 mois (PJJ).

... mais qui manque de force de frappe

Manque de puissance de l'action de l'addap13, au regard de ses leviers et de ses potentiels.

On regrette le manque d'effectifs éducatifs au regard des difficultés croissantes sur les territoires.

...Donc l'éducatrice croule sous le boulot. En fait ils ne peuvent pas faire tout ce qu'ils disent (...). Ils sont dans la proximité, c'est leur truc. Mais il faut des gens pour le faire, ils ne sont pas assez nombreux.

On regrette la trop forte individualisation de leur intervention : manque la dimension groupale.

Une position unique

sur les territoires et auprès des publics

Les éducateurs de prévention sont quasiment les seuls à être en proximité sur le lieu de vie des jeunes et des familles.

C'est un des partenaires avec lesquels on travaille le plus. Je les ai vus faire. Ils sont là, ils se posent... et ça a un effet en fait. Ils sont où ils vont dans des endroits désertés par les adultes et ils sont là.

Les seuls adultes pouvant offrir des repères aux jeunes et proposer une alternative à leur plainte.

Ils peuvent désamorcer des tensions et gérer des conflits, proposer des ouvertures au dialogue.

Il nous est arrivé d'être en difficulté dans certaines familles. On les a appelés et ils sont venus. Quand il y a une situation de crise, on a leur portable, ils viennent très rapidement (MDS).

La capacité d'apaisement des éducateurs est incontestablement mise en avant.

On a présenté un projet de requalification urbaine dans un des quartiers. On a demandé que l'addap13 soit là. Ils sont venus et ils ont fait baisser les tensions.

Des relations non intrusives, non autoritaires, non répressives, axées sur le souci de l'autre et sur l'aide qui peut lui être procurée.

Ce qu'ils font est fondamental car beaucoup de gens ne viennent pas ici.

Au moment où certains partenaires évoquent la montée en rudesse de leurs relations et de leurs liens avec les publics. Et envisagent même un retrait des quartiers au vu de la détérioration de leurs rapports avec tout ou partie de la population...

Y'a 20 ans on avait la crainte de la police, on ne nous toisait pas du regard mais aujourd'hui c'est fini, il y a moins de respect. On se fait agresser physiquement et nos véhicules personnels sont dégradés. On a eu deux agents féminins qui se sont fait agresser dans leur véhicule personnel (...).

Dans ce contexte, la place et le mode d'intervention de la prévention spé-

cialisée n'en sont que plus précieux

Les partenaires estiment que les éducateurs de prévention auraient une connaissance particulière de leurs publics : une connaissance globale, approfondie et variée...

Relais et traductions

Relais privilégié souvent usité par les partenaires qui peinent à entrer en contact avec la population.

Pour certaines de nos activités, notre porte d'entrée peut être l'addap13. Pour trouver les jeunes, pour les inciter à venir.

Le relais fonctionne auprès des jeunes et des familles, en particulier dans les services où les relations se réduisent à de rares contacts. Surtout si l'on subodore des histoires familiales difficiles, sans avoir les moyens de creuser dans une optique différente de l'évaluation ou du contrôle.

Un relais est à sens multiples :

Occasion d'un travail d'ajustement de leur proposition.

(...)j'ai appelé l'addap13 et j'ai appris que le jeune vivait dans une cave. Alors cette info on va la prendre en compte par rapport à la proposition qu'on peut lui faire (mission locale).

D'affinement des relations.

(...) Ils m'ont permis de comprendre certaines réactions de jeunes (conseiller mission locale).

De modification des pratiques.

A Vitrolles, les psychologues du PAEJ ont décidé de sortir de leur structure pour aller « dans la rue », se faire repérer en tant que professionnels.

Une attente de contact privilégié avec les jeunes les plus marginalisés

Pour les partenaires, l'addap13 doit porter une attention particulière aux publics les plus en difficulté.

L'addap13, ils ont leur place aujourd'hui. Ils sont en amont de nous. En fait, nous on ne peut pas avoir de gamins qui posent trop de soucis. Eux travaillent avec les jeunes difficiles, ils vont les tester et quand ces jeunes sont prêts alors ils peuvent venir au centre social (centre social).

Les partenaires ont plus de mal à accepter que les éducateurs travaillent auprès de jeunes plus proches des normes sociales.

Ce qui m'a gêné parfois, c'est qu'ils suivaient des jeunes qui n'avaient pas besoin d'éducatif mais qui étaient prêts à aller dans un centre social.

Quel public pour la prévention spécialisée ? Les jeunes en difficulté sociale grave ou en risque d'exclusion ? Ceux qui sont (aussi) les plus rétifs à toute forme d'encadrement ?

Premières positions de l'addap13 par rapport à ces attentes

Les éducateurs se réservent le droit de refuser les sollicitations qui leur sont faites, ou de les traduire dans leurs propres termes.

Ce que ne veulent pas seulement être les éducateurs :

Des « rabatteurs de jeunes » si le but est de justifier le fonctionnement des structures ciblées.

Des « pompiers » sollicités pour abaisser des tensions, désamorcer des conflits, prévenir des illégalismes.

Des « agents de contrôle » des jeunes, considérés sous l'angle des problèmes qu'ils peuvent poser.

Des « ubiquistes de la prévention » qui pourraient ou devraient être partout.

Les équipes de l'addap13 veulent d'abord entendre la demande du partenaire et se réserver le droit d'y apporter une réponse spécifique .../...

La puissance relative de l'addap13 se double d'une agilité et d'un opportunisme stratégique salutaire.

La prévention spécialisée et les politiques locales de sécurité

Les demandes de sécurité sont aussi des attentes des citoyens les plus fragiles.

Les politiques visant à garantir la sécurité des personnes accordent une large place à la prévention (et à la répression) des incivilités et des illégalismes commis par les jeunes.

Extrait du plan départemental de la prévention de la délinquance des Bouches-du-Rhône 2010-2012 : « La délinquance des mineurs est une des préoccupations dominantes des pouvoirs publics dans le domaine de la prévention.

La prévention de la délinquance ?

La prévention de la délinquance : une politique sans signification stable, une notion à géométrie variable conditionnée par les représentations des problèmes sociaux et leur évolution.

Une conception plutôt attachée aux causes de la délinquance :

- actions plutôt orientées vers l'environnement et les contextes de vie : c'est la prévention sociale.

- actions orientées vers des publics ciblés exposés à divers risques : c'est la prévention éducative

Une conception plutôt attachée aux effets de la délinquance :

- action par des procédés de dissuasion ou de durcissement des cibles : prévention situationnelle

Les plans de prévention de la délinquance sont des ensembles flous mêlant des choses très diverses.

Au plan local, si les maires ont vu leurs pouvoirs singulièrement renforcés par la loi de 2007.

Les attentes sont fortes en matière de sécurité d'où la pression sur les professionnels de la prévention

Il ressort (...) des programmations départementales que beaucoup d'actions restent socio-éducatives et collectives sans lien direct avec la délinquance alors qu'il conviendrait de cibler ces actions en direction des jeunes les plus exposés aux risques de délinquance.

L'alternance politique de mai 2012 ne semble pas avoir fondamentalement modifié les orientations.

Les exigences locales en matière de sécurité

La question de la bonne posture se pose de façon récurrente dans la mesure où les équipes de prévention sont souvent appelées suite à des problèmes de comportements de jeunes et sont supposées à y mettre fin.

Quand on arrive quelque part, c'est que le maire s'est manifesté auprès du CG (...). L'alerte est souvent la même : on n'en peut plus de certaines situations avec les jeunes !

Les communes peuvent être des financeurs directs de postes de prévention dans un contexte de retrait des conseils généraux.

La qualité des échanges entre les associations de prévention et les municipalités est fondamentale.

Jusqu'où les associations peuvent-elles s'associer aux politiques locales de sécurité si elles veulent se maintenir dans le champ de la protection de l'enfance ?

Intentions, enjeux et menaces

Des maires qui seraient enclins à penser que l'insécurité n'est pas soluble dans la seule délinquance.

Les problèmes seraient plus ceux de l'insécurité sociale et du vivre ensemble que ceux de la délinquance.

Dans le volet Citoyenneté et prévention de la délinquance du Contrat urbain de cohésion sociale de Miramas.../... la commune a au final trouvé plus pertinent de ne pas se centrer sur la seule délinquance au profit d'une approche plus globale incluant cinq thématiques : l'emploi et le développement économique, l'habitat et l'environnement urbain, la santé et l'accès aux soins, la réussite scolaire et la sécurité et la prévention de la délinquance.

A Miramas et à Vitrolles, ce sont des maires pragmatiques, friands de solutions plus que de concepts.

Ah, des partenaires, y'en a ! Même si on n'est pas toujours sur la même longueur d'ondes.../... Cela ne sert à rien de multiplier

les acteurs sociaux si au final les gens ne peuvent pas vivre normalement. Or ce ne sont pas les travailleurs sociaux qui vont ouvrir un bowling.

La crainte des formations d'extrême-droite qui vivent les thématiques de délinquance /insécurité.

La menace du Front national sur les quatre sites. A Vitrolles, aux élections législatives de 2007 (soit six ans après le départ du MNR,), les deux candidats d'extrême-droite (dont Bruno Mégret) ont fait moins de 10% des voix. Mais aux législatives de 2012, le candidat du FN a remporté plus de 27% des voix.

La menace du Front national est un argument pour convaincre de la nécessité d'engager une politique efficace en matière de prévention de la délinquance.

Une politique efficace ou une politique visible

Extrait des premières pages du rapport de Bernard Reynes pour le CIPD. « Si, à l'exception du scrutin régional, la poussée du Front National reste contenue sur Châteaurenard, une explication est à trouver dans la détermination du maire et de son équipe municipale à avancer dans le domaine de la prévention de la délinquance.

La sécurité : un espace concurrentiel

Les maires – sommés de prendre à bras-le-corps les questions d'insécurité et de délinquance et de fournir des gages d'intérêt pour ces questions.

Caméras de vidéosurveillance, la sécurisation des sites ou l'accroissement des effectifs des polices municipales, produisent d'incontestables effets de visibilité – Quid du travail éducatif ?

Travailler sur le fond, c'est du temps, de l'argent et des professionnels. Alors le responsable de la politique de la ville, parfois il est soutenu par le maire mais parfois il est moins soutenu parce qu'il y a d'autres enjeux politiques, départementaux, nationaux (...). Le maire, y'en a tellement qui vont le voir en lui disant « ça sert à rien le social, faut mettre des caméras, faut mettre des flics », voilà, c'est des enjeux de ce type.

Les éducateurs de prévention spécialisée ne peuvent ignorer les demandes issues des systèmes d'information qui ciblent de façon individuelle les problèmes.

Lorsque le coordonnateur d'un CLSPD les informe que cinq jeunes ont commis une dégradation dans le hall d'immeuble, deux questions leur sont posées : le saviez-vous ? et qu'allez-vous faire ? On attend peut-être d'eux qu'ils adoptent une logique d'enquête et s'emploient à faire de la dissuasion urbaine ou de la sécurisation des espaces.

Ça a changé en 2000 en particulier, avec le rapport Brévan-Picard. Ça a changé la donne. J'en ai vu la traduction sur le terrain. La prévention spécialisée a été considérée comme un moyen et comme un outil de la politique de la ville (cadre).

Et des éducateurs peuvent de fait être inquiets.

Il y a une vraie volonté de savoir du maire. En fait ce n'est pas pour comprendre davantage le jeune, mais c'est pour savoir. Le pouvoir qu'ils peuvent tirer du savoir me fait peur. Et puis ils transmettent mal ces informations, ça peut aller à la police. Et la police en général, elle tape. Elle tape souvent et mal (éducatrice).

Tactiques et manœuvres de la prévention spécialisée...

Les équipes de prévention spécialisée doivent devenir des experts de ces politiques locales de sécurité et envisager la place qu'elles peuvent y prendre.

Elles doivent effectuer un travail permanent de sondage et diverses manœuvres pour accommoder les pratiques aux environnements et accommoder les environnements à leurs pratiques.

Dans le champ de la sécurité tout diagnostic est performatif ; il contribue à définir son objet.

Les modèles formels

Trois modèles peuvent inspirer leur action : la protection, l'alliance et la voix de l'éducatif.

Se protéger : ne pas dire ce que l'on fait, ne pas participer pas aux instances partenariales, ne pas fournir certaines informations.

A une époque l'addap13 n'était pas très claire. Ils disaient beaucoup : non, notre travail n'est pas ça ou ça. Mais je ne comprenais pas certaines de leurs... La libre-adhésion, par exemple... enfin, un jeune ne vient pas de lui-même.

La tactique de l'alliance : interventions avec des partenaires partageant les mêmes règles déontologiques et principes d'action.

Il nous faut un tronc commun pour un travail commun, pour créer ce qui est bon pour la population. Des valeurs communes qui engendrent des postures communes.

La prévention de la délinquance ? Ouf c'est compliqué.../...Ce qui importe c'est de repérer et faire de la prévention auprès d'enfants ou d'adolescents qui ne vont pas bien et qui peuvent se mettre en danger à plein d'égards (CCAS).

La voix de l'éducatif : prendre place dans les instances où sont conçues les politiques de sécurité, afin d'y défendre l'approche éducative et en nourrir les dispositifs.

Elle suppose une mise en visibilité de la prévention spécialisée, une conviction forte de sa puissance professionnelle et une double capacité d'expertise et d'animation.

Et les manœuvres réelles...

Sur leurs lieux d'intervention les équipes ne cessent de manœuvrer pour se tenir au plus près de leurs missions tout en essayant de peser sur les décisions qui peuvent avoir des effets pour leurs publics.

Poser les limites : Les professionnels de l'addap13 exercent une vigilance continue en réponse aux sollicitations, au regard des critères de leur action.

(...) J'ai contacté le collège pour avoir des documents sur cette commission. J'ai eu une invitation pour la prochaine réunion. A cette invitation étaient joints deux tableaux avec le nom et le prénom de jeunes et des points sur eux, la problématique familiale, des problèmes de comportement, etc. Ce listing a été envoyé à tout le monde, par mail, via les secrétariats. Selon moi, certains éléments n'étaient pas à communiquer. Par exemple on trouvait des choses comme : « est souvent dans les bagarres », « a des problèmes familiaux », etc. Qu'est-ce que ça apporte de mettre ça ? Certes, tout est lié, mais... on peut parler du passé du grand-père aussi ! Et c'était une liste, ce qui est contraire aux préconisations de la CNIL.

Produire de la contre-information :

Adopter une attitude à la fois plus subtile et plus offensive en matière de création et de circulation des informations. Les éducateurs peuvent au contraire se servir de ces informations, d'une part pour affiner la connaissance de leurs publics mais surtout pour produire de la contre-information.

(...) Avec la cellule, j'ai des infos sur certaines situations. Par exemple je vois que tel jeune de 14 ans ne va plus à l'école. Ou alors que des jeunes que je connais font plein de conneries. Alors je vais leur proposer un chantier éducatif. Comme ça le cooordo du CLSPD pensait qu'ils étaient foutus et moi je montre autre chose.../...

Jouer avec l'anonymat et le nominatif :

Jouer avec leurs propres principes d'action

Quand, au CLSPD, on me parle de tel ou tel jeune qui pose problème, je réplique en parlant d'untel qui a des problèmes de logement, untel des problèmes d'insertion professionnelle, etc. Maintenant, ils ne m'emmerdent plus (cadre).

Mener la guerre des images :

Comment définir les quartiers ? Que dire de leurs habitants ? Doit-on parler de jeunes difficiles ou de jeunes en difficulté ? Etc. Le vocabulaire est un enjeu fondamental et la rhétorique une arme. Dans les faits, ils passent un temps non négligeable à élaborer une autre image de leurs publics.

(...) des jeunes qui étaient exclus ont préparé un déjeuner pour la principale de leur collège. Donc ça peut marcher. Ce que fait l'éducateur, là, c'est montrer que le jeune peut être une autre personne (cadre).

Casser la radicale étrangeté ...

... Supposée exister entre certains jeunes et les autres. Donner à voir les similarités, estomper les différences.

(...)leur projet mais ça demandait un an et demi. Et les jeunes ont dit : on garde notre projet. L'élú était étonné car on dit toujours que les jeunes sont dans l'immédiateté. Et là il a vu qu'ils étaient capables d'attendre un an et demi.

Désindividualiser certains comportements...

...afin de les replacer dans des systèmes de relations.

(...) Elle explique que ce jeune garçon a de fait été souvent absent durant l'année. Mais ses absences ont en grande partie coïncidé aux moments où sa mère avait quitté la maison. Maintenant que sa mère est de retour, le jeune va mieux et l'on peut dès lors parier qu'il ira mieux à l'école aussi.

L'incompréhension des codes scolaires pourrait ainsi être partiellement levée.

Au cours d'une réunion où était l'addap13, on a pu comprendre pourquoi un des enfants se comportait comme ça. L'éducatrice avait pu approcher la famille et détecter des choses. Ce n'était plus le problème du jeune seulement mais celui de sa famille (PRE).

Interroger le fonctionnement des institutions :

Les inciter à s'interroger sur leurs pratiques et leurs fonctionnements...

On s'interroge sur l'exclusion de certains jeunes par l'Education nationale. Notre objectif à nous c'est aussi de voir comment l'Education nationale peut éviter de se débarrasser de certains élèves. Et ça, tout dépendra des relations qu'on aura avec eux (cadre).

Aller jusqu'au quasi rapport de force avec les institutions :

Si elles ne jouent pas leur rôle ou si elles vont à l'encontre de l'intérêt des publics.

Par exemple il y a trois mois, un jeune de 15 ans a fait une connerie, il s'est fait viré et a été orienté dans un collège à Cassis parce que les deux autres collèges de secteur étaient pleins. Pour le jeune et sa famille, ce n'était pas possible : trop loin et trop cher. Donc il s'est retrouvé dans la rue et a commencé à dealer. J'ai été mis au courant de la situation par un éduc et j'ai appelé le principal adjoint. Certes le minot avait fait une connerie mais voilà comment on crée un délinquant potentiel.

Transformer un cas concret en un problème général :

Monter en problématisation :

Quand des jeunes squattent un hall d'immeuble, on va dire : ces jeunes posent problème. Mais nous en prévention spécialisée, on va dire : si cette cage d'escalier est comme ça, c'est qu'il y a un problème de vivre ensemble entre les familles en grande précarité. La prévention va déconstruire... elle va élargir la problématique.

Proposer un regard décalé sur les quartiers et les publics, dans une logique de protection de l'enfance. Pour protéger les jeunes et leurs familles des impatiences sociales qui sévissent aujourd'hui.

... et leurs effets sur le terrain à Miramas

Quels effets ces manœuvres ont-elles sur les acteurs impliqués dans les politiques locales de sécurité ?

L'addap13 est reconnue comme partenaire...

...par les cadres de la ville et les acteurs des politiques de sécurité.

C'est un partenaire essentiel du territoire. On a 40% de jeunes dans les quartiers, un fort taux de chômage, des gens faiblement qualifiés. Ils ont toute leur place ici.

Leur connaissance du public est mise en avant...

...ainsi que leur position peu doctrinale.

L'addap13 fait partie des partenaires privilégiés, on a la chance d'avoir la prévention spécialisée ici. Et on n'a pas une prévention dogmatique. Ils ne se ferment pas dès qu'on aborde la question des échanges et du partage du secret.

La police nationale estime qu'il y a de la place pour la prévention...

...dans la résolution des agirs délinquants.

On fait de la prévention avec eux (...). En fait on laisse faire d'abord l'addap13 et on voit ce qui se passe (...). On se met d'accord entre nous. On les laisse faire, sauf s'il y a urgence(...). Par exemple une gamine qui se livrerait à la prostitution, là j'interviens. Je ferai un PV de saisine mais je ne mouille jamais l'addap13. (commissaire de police)

... et qu'un travail de prévention peut être efficace.

La présence des éducateurs est considérée comme une plus-value.

Ils vont au contact de la population. Ils sont dans la proximité. On ne peut pas le faire, nous, ça. On se confie moins à quelqu'un qui est de la police. (commissaire de police)
On travaille tous pour le bien commun et on a un bon relationnel

même si on a des visions différentes des choses. En étant sur le terrain, en étant mobilisés sur certaines situations, ils nous évitent d'être toujours dans la répression (idem).

Point de vue similaire du côté de la police municipale, qui illustre les effets positifs du partenariat lorsqu'il permet de faire évoluer les représentations et les doctrines d'action.

Le Point police existait avant mon arrivée (...), j'ai été bien accepté par le groupe. Ça marche par la confiance et le professionnalisme (...). Dans ce Point police on parle de familles particulières et on travaille ensemble sur le type de réponses : du social ou du pénal ? On essaie de comprendre le truc ensemble. C'est clair que je comprends différemment les choses quand je suis sur la voie publique. Oui, je me suis ouvert sur le social, vers les gens et le fait de les aider. Avant, je n'aurais jamais conduit quelqu'un vers le CCAS, par exemple (police municipale). (Ce responsable évoque surtout l'action de l'équipe de médiation sociale et éducative de l'addap13).

... et leurs effets sur le terrain à Vitrolles

Après le MNR il a fallu du temps

Pour que s'élabore peu à peu une conception faisant place à l'éducatif et à la prévention.

Cela nécessite que la méfiance entre les acteurs de terrain et les techniciens municipaux soit surmontée.

(...)J'avais besoin de leur expertise. On avait des échanges mais jamais sur des points précis, à cause de ma fonction, parce que je représentais la ville, la police et la justice (CLSPD).

Des relations entre les forces de l'ordre et l'addap13 quasi inexistantes...

A l'époque où l'enquête a été réalisée.

C'est dur de travailler avec la police, on a des attentes tellement différentes. On ne peut pas travailler avec une police qui veut des noms. A la limite, on pourrait avec une police qui ferait de la proximité (centre social).

Tirer profit de l'expérience des équipes éducatives

La police municipale pourrait en particulier le faire.

On doit tout reprendre à Vitrolles et c'est un boulot énorme. Il faut revoir les horaires, les méthodes d'occupation de l'espace, les postures de visibilité. Tout cela a été annihilé, dès qu'ils sortaient, les gars étaient caillassés, donc ils restaient dans les voitures (...). Notre plus gros problème, à Vitrolles, c'est la relation humaine avec les habitants des quartiers (police municipale).

Sortir de la culture de la répression

Comment sortir de la culture de la répression pour retrouver des politiques de prévention par de l'îlotage et de la proximité ?

C'est pas un public facile mais y'a eu une culture de la répression, donc on se méfie de nous (...). Il faut réoccuper le terrain, habituer les gens à nous voir, qu'on fasse partie du décor, qu'il n'y ait plus de réactions épidermiques à notre égard.(police municipale).

Mais des incompréhensions peuvent subsister sur la nature et la pertinence de la posture éducative

La police nationale s'interrogeait avec les sociologues pour savoir dans quelle mesure elle pourrait tenter d'agir contre le sentiment d'insécurité et les incivilités. Il était à ce moment envisagé que la police nationale soit amenée à s'occuper des petits illégalismes avec une répression de bas seuil (mais surtout avec de la proximité et de la médiation....

Si je fais une police de proximité, alors l'addap13 sera importante. L'ancien coordonnateur du CLSPD m'avait proposé de les rencontrer, mais il est parti. Et je n'ai pas leurs coordonnées. Je sais qu'ils sont sur le terrain et qu'ils orientent (commissaire de police).

Il ne semble pas qu'une nouvelle doctrine d'action de la police nationale n'ait été nulle part élaborée.

La délinquance : mais de quoi parle-t-on ?

Quelle est la délinquance ordinaire, notamment celle dont des jeunes seraient les auteurs, sur ces deux sites ? Quel regard les acteurs des politiques locales de sécurité et les partenaires portent-ils sur la nature et le volume des déviances sur leurs territoires ?

Des chiffres...

Les données issues de l'état 4001 pour les circonscriptions de sécurité

publique auxquelles appartiennent Miramas et Vitrolles sont fidèles aux données nationales.

Les deux types de faits les plus couramment sont les vols liés à l'automobile ou aux deux-roues et les destructions-dégradations de biens privés.

Les données issues du CLSPD de Miramas (2012) vont logiquement dans le même sens : « la délinquance constatée est modérée, en baisse et contrôlée ».

Les mineurs mis en cause environ 15% en 2010, 16% en 2011.

A Vitrolles : les forces de l'ordre (police nationale et police municipale) sont les premières, dans le cadre d'un entretien avec un sociologue, à relativiser l'importance de la délinquance.

La police municipale évoque surtout des incivilités (dégradations de mobilier urbain)

Il s'agit ici des seuls faits connus de la police.

... relativisés par ceux-là mêmes qui les produisent

Les services qui produisent des statistiques peuvent aussi être les premiers à douter de leur pertinence.

« En marge des chiffres officiels, sont évoqués par la population et les acteurs sociaux des tournantes dans les garages le soir, des trafics d'arme, de drogue, des vols et cambriolages, des dégradations de biens et des flambées de voiture ».

Le même « double discours » – au sens propre du terme – est tenu à Vitrolles.

« Depuis 2006, la délinquance de voie publique est en baisse constante (statistiques police nationale). Nous avons conscience que les statistiques ne peuvent rendre compte de tous les faits (...). Nous savons que nos administrés subissent une augmentation des cambriolages, un grand nombre d'incivilités, et que la délinquance routière est en augmentation ».

La délinquance augmente-t-elle ou n'augmente-t-elle pas ? Est-elle grave ou ne l'est-elle pas ? Les partenaires ne semblent pas fixés.

Pour les uns, la délinquance n'est pas un réel problème...

La délinquance à Miramas ? Bof. Y'en a pas vraiment. J'ai travaillé dans les quartiers de Marseille, c'était autre chose (CCAS).

...et les comportements des enfants ou des adolescents n'ont pas fondamentalement changé.

Ce qui a changé c'est que les parents ont peur de la violence, de l'agressivité. Ils sont toujours sur la défensive. Il y a beaucoup de plaintes pour des histoires de gamins en réalité : des chamailleries, une veste déchirée. (principale collègue)

Pour d'autres, la délinquance pourrait croître :

(...) C'est de la délinquance de voie publique surtout, des agressions, des cambriolages. Et des auteurs très jeunes quand même : on a des 12, 13, 14 ans pour un premier fait (police municipale).

Entrevoir une autre réalité

Un élu parle d'abord de Miramas comme d'une ville où sévirait une « violence permanente », les précisions qu'il apporte laissent entrevoir une autre réalité.

Ce sont des klaxons à deux heures du matin, des voitures rayées, des fêtes qui durent une partie de la nuit, des pneus crevés... C'est une violence sociétale, une violence de la vie. Et il faut répondre à cela.

Certains pensent que l'on grossit le trait, d'autres estiment au contraire que l'on euphémise la réalité

Ce qui est étonnant c'est que ce qui empoisonne la vie des gens, lorsqu'on les écoute, ce n'est pas la délinquance mais les incivilités, les petites dégradations. En revanche personne ne s'interroge sur la voiture de luxe devant l'épicerie, sur le fait que l'épiciériste arrive à payer son loyer alors qu'il vend deux bouteilles de coca par mois. Cette délinquance-là, personne n'en parle ! Il y a eu un policier tué à Vitrolles à la suite d'un braquage de produits surgelés. Le soir même, il y a une réunion à la mairie sur un autre sujet... et personne ne parle de cela ! (centre social).

Les données sur la délinquance semblent très peu stables et les mêmes acteurs, parfois au cours d'un même propos, peuvent faire varier leur regard sur cette réalité.

Un objet difficile à manier

Objet d'opinions, d'émotions, objet médiatique et politique, l'insécurité – et la délinquance derrière elle – est difficile à manier. C'est pourquoi les professionnels de l'éducatif et les équipes de prévention ont toute leur place dans ce débat.

Anomie sociale et vivre ensemble : terreau de l'insécurité

Miramas et à Vitrolles, la situation de vie des gens et le manque de collectifs font l'unanimité.

Quelques données sur les sites de l'enquête. En Paca, 1 million de personnes vit dans un quartier prioritaire inscrit en CUCS (chiffres Insee 2009), soit un habitant sur cinq. Le plus fort taux est dans les Bouches-du-Rhône où la proportion atteint 29% des habitants (contre 12,4% en France métropolitaine). Il est de 54% à Miramas et de 50% à Vitrolles.../...

Des villes sans âme

Miramas et Vitrolles sont d'abord présentées comme des villes tristes, sans chaleur, sans attraits, sans lieux de rassemblement et de convivialité, amputées d'un centre ville et d'une unité.

Vous savez ce qu'on dit à Salon de Provence ? A Salon c'est les bourgeois, à Miramas les clodos. Quand je suis arrivée, cela me l'a confirmé. Les habitants sont renfermés dans leur quartier et en ville y'a rien, absolument rien.

Des logiques de quartier...

A Vitrolles, ce sont surtout les « logiques de quartier » qui sont repérées.

Vitrolles, c'est une urbanisation dramatique. Des tours construites n'importe comment.

Or ces quartiers ne sont jamais que le fruit d'opérations urbaines successives et la ville une juxtaposition d'îlots résidentiels et de grands ensembles où sont venus s'installer différents groupes d'arrivants

C'est une ville laide par rapport au vieux village. La population vient des quartiers nord de Marseille...

... sans réelle identité

Les groupes successifs d'arrivants à Miramas ou à Vitrolles n'ont produit aucune communauté d'habitants

C'est une ville spéciale, Miramas. Elle a les moyens de fonctionner mais la population n'est vraiment pas active. Il y a des grosses structures mais pas d'associations de quartier.

Une dynamique est enclenchée qui pourrait à terme produire ses fruits.

Quand je suis arrivée il y a 4 ans, c'était un no man's land. Le territoire avait beaucoup souffert à cause des alternances politiques. En politique de la ville, tout était à refaire.

Des habitants paupérisés

Une situation sociale très problématique : les maîtres mots sont misère et pauvreté

C'est compliqué ici car beaucoup de gens essaient de survivre.

Par exemple quand on enlève un véhicule, on ne connaît pas la situation sociale du propriétaire. Mais quand il vient la récupérer, on le sait. C'est 200 euros pour la récupérer, les gens ne peuvent pas.

Forte proportion de catégories socioprofessionnelles défavorisées, emploi précaire, allocataires de minima sociaux, faibles revenus...

Miramas est une ville très malade. Il y a un taux de précarité important, un taux de logements sociaux trop important pour une aussi petite ville et des problématiques sociales lourdes (espace santé jeunes).

Crise existentielle et manque de sens

Manque de perspectives, fatalisme et quelque chose comme une « crise existentielle » collective.

L'alternance politique est un des mystères de cette ville. C'est peut-être lié à l'idée que rien ne pouvait changer et rien ne pouvait se passer. On sanctionnait le sortant plus qu'on adhérait au nouvel entrant.

Le sentiment d'insécurité

L'ensemble de ces difficultés qui crée du malaise, de la vulnérabilité et du repli sur soi est un terrain propice aux peurs et au sentiment d'insécurité.

Plus de la moitié des personnes interrogées se sentent plutôt en sécurité dans leur quartier la semaine, le week-end et la journée. Cependant, la tendance s'inverse lorsqu'il s'agit du soir.

Les acteurs locaux mettent en avant que les incivilités et la défaillance du lien entre les habitants sont des problèmes plus importants que la délinquance.

Il peut y avoir une faible délinquance mais un fort sentiment d'insécurité. Ce sont les incivilités, c'est ça qui pose problème aux gens : les bruits, les jeunes qui passent en scooter (police municipale Vitrolles).

Parmi les pistes d'action envisagées pour faire baisser le sentiment d'insécurité trois reviennent dans les propos des habitants traduits dans le langage des professionnels : éducation, proximité, médiation.

En termes d'actions, cela nécessiterait donc, d'une part, un travail éducatif auprès des jeunes et des familles. Mais également auprès de l'ensemble des adultes partageant un même territoire. D'autre part, l'articulation étroite des programmes et dispositifs de prévention de la délinquance à « des politiques de revitalisation des territoires urbains qui abordent différentes dimensions de la vie quotidienne des habitants ». Si telles sont les doctrines d'action, alors les éducateurs de prévention spécialisée (et les médiateurs ; nous y reviendrons) ont incontestablement toute leur place dans la prévention de la délinquance et les politiques de sécurité.

Visibilité des actions, efficacité des résultats

Que font les éducateurs ?

Les recensions historiques montrent que la question s'est posée dès l'origine et qu'elle a notamment été à l'origine de la professionnalisation des pratiques (et de l'institutionnalisation du métier), au départ fruits de convictions et d'expérimentations.

La prévention spécialisée a tenté de répondre en reformulant les pratiques, les valeurs, les méthodes et l'originalité de ses métiers. Mais aussi en préconisant d'accroître la visibilité des missions éducatives, quitte à réviser certaines de ses doctrines d'action.

L'exigence de visibilité

L'exigence de visibilité a été renforcée par les effets de la décentralisation et le transfert des missions de l'action sociale vers les élus, soucieux de l'ordre public local et comptables de l'argent des contribuables.

Le secret dans lequel s'exercent les pratiques de certaines institutions est plus perçu comme une « fiction obsolète ».

L'appétit de transparence qui sévit dans nos sociétés modernes n'est pas réductible au voyeurisme.

Il peut être considéré comme la possibilité pour les citoyens d'exercer un contrôle, voire d'ériger des contre-pouvoirs.

La peur du contrôle

Sur un plan stratégique, ne pas mettre en visibilité ses modalités d'action fait courir un grand risque ;

On ne peut pas faire l'économie de donner à voir qui on est et ce qu'on fait. Sinon la place de l'éducatif et du social sera vide et on verra d'autres professionnels arriver (cadre).

Quel régime de visibilité exige-t-on de la prévention spécialisée, compte tenu, de l'étendue du spectre de ses missions et du caractère très pointu de certaines questions ?

La difficulté du rapport à l'écrit a en particulier souvent été relevée.

Les équipes ne sont pas toujours armées pour la rédaction de ces écrits et pour rendre lisible leur stratégie d'action.

Manque de temps au regard de l'alourdissement croissant de la charge de travail.

Ya eu une montée en charge en dix, douze ans. On connaît plus de

jeunes, plus de familles, plus de partenaires. Y'a de moins en moins de temps morts.

L'écrit : une tâche qui serait étrangère à leur posture professionnelle.

Je ne remplis pas les dossiers, sauf pour le bilan une fois par an. On est plusieurs à ne pas le faire. C'est toléré qu'on ne le fasse pas. Je n'écris pas.

C'est impossible de remplir ces dossiers avec les jeunes, comme cela doit être fait en principe. Les jeunes se méfient.

Ça me met mal à l'aise ces dossiers. Ce qui me dérange c'est surtout quand il faut parler des carences, des violences, s'il y a de la communication au sein de la famille.

La question se pose : de quoi ont-ils peur ? Pourquoi la question du contrôle par le public, voire par les publics de la prévention spécialisée, n'est-elle jamais posée ?

Rendre visible la prévention spécialisée

Les résultats ? Bof, c'est tellement difficile à dire.

Comment mesurer la cohésion sociale ? (...)

Les régimes de visibilité

Visibilité des pratiques deux manières : par un travail statistique et cartographique ou bien par des récits de situations...

L'addap13 y a travaillé en produisant des bilans, des rapports et des récits. Mais surtout en construisant ses propres catégories d'analyse.

Ils ont tenté d'anticiper la demande de visibilité en élaborant leurs propres cadres de représentation.

Quand nous avons pris la tête de l'association, la première chose qu'on a faite c'est le schéma d'implantation des équipes pour le conseil général. Car personne ne savait vraiment où on était.

Ce double travail - construction de catégories d'analyse et anticipation de la demande - doit être poursuivi et approfondi.

Comment parler du métier et de ses effets dans un registre qui ne soit pas seulement celui de l'annonce, de la promotion ou de la publicité ?

Si le savoir des éducateurs est un savoir d'expérience « ancré dans des corps qui captent des indices et les organisent en une configuration de sens » comment les faire advenir à l'expression ?

On ne rend compte que d'une partie de l'activité de l'addap13. Mais on n'est pas bons sur le cœur du métier d'éducateur. Par exemple comment rendre compte du travail de rue ? (...) On n'a pas de preuve matérielle qui dit le travail de rue. Le développement local, les accompagnements on sait les dire, on a notre vocabulaire, mais pas le travail de rue (cadre).

Il reste à développer le faire savoir que l'on devra inscrire dans les (nouvelles) compétences des professionnels.

Dire... mais qui parle et à qui ?

Rendre visible ses pratiques et déconstruire ses catégories d'action en se demandant pour qui on le fait.

Il suffit de changer un critère ou de modifier la base d'un calcul pour que les faits varient.

Tout dépend comment on dit les choses. Par exemple pour le nombre de familles avec lesquelles on travaille, si ce nombre augmente, l'on peut dire que les éducateurs viennent plus vers les familles. Si le nombre diminue, l'on peut dire que ce sont les familles qui viennent plutôt vers les éducateurs, ce qui signifie qu'ils sont mieux repérés. Tout dépend de ce que tu dis ça.

Ce n'est pas parce qu'une action est bonne qu'elle est visible... c'est en réalité le fait qu'elle soit visible qui fait d'elle une « bonne action »

Comment rendre visible un savoir faire dans des espaces concurrentiels surchargés d'images, de signes et d'informations dans lesquels l'un des risques majeurs est en réalité de demeurer inaudible ?

On ne communique pas assez. Parfois on a des articles dans les journaux. Mais on n'a pas un réseau presse suffisamment important. Quid de la perception de la prévention spécialisée dans le grand public et dans la presse ? On ne peut pas vivre si on ne communique pas. La devise : vivons heureux, vivons cachés, c'est terminé (cadre).

L'espace événementiel, dans lequel l'addap13 s'est déjà engagée.

En 2002 il y a eu un événement très important, les Assises nationales de la prévention spécialisée à Marseille. Un gros enjeu. On a loué le Dôme et on a occupé le hall du conseil général. C'est notre initiative. Avant on n'avait aucun prolongement national alors qu'on était l'association la plus importante.

Entériner la capacité d'expertise de la prévention spécialisée.

Les bilans arrivent par les services, on traite tout ça et ça donne des résultats : 3000 jeunes en accompagnement éducatif, 3000 en aide ponctuelle. L'addap13 devient un observatoire permanent sur le département (cadre).

Les éducateurs ont des choses à dire sur la délinquance et sur la sécurité : faire entendre la voix de l'éducatif.

Evaluation et efficacité

L'évaluation des actions dans le champ de l'intervention sociale et du travail éducatif est-elle à relier à l'exigence de visibilité ?

Evaluer... ou compter ? Quoi et comment évaluer...

Savoir quoi et comment évaluer.

Les évaluations se limitent souvent à un suivi quantitatif des actions réalisées, sans analyse des effets.

Le plan départemental de prévention de la délinquance des Bouches-du-Rhône a élaboré quatre fiches-action pour lutter contre la délinquance des mineurs, parmi lesquelles la lutte contre l'absentéisme scolaire «... afin d'enrayer le mécanisme qui entraîne le décrochage scolaire des mineurs et leur entrée progressive dans la délinquance » (...)

L'addap13 n'est pas en reste, ses bilans incluent des indicateurs quantitatifs des actions menées.

Des chiffres ou des évolutions ?

Au sein d'une même institution, il existe plusieurs types et plusieurs niveaux d'évaluation.

Ex : le bilan intermédiaire des chantiers éducatifs mis en œuvre à Miramas en 2012.

L'incertitude des effets

On a toujours 15% d'échecs au collège. Pourquoi on n'arrive pas à casser ce noyau de 15% ? Pourtant il y a plus d'orthophonistes aujourd'hui, plus de psychologues, on a plus de moyens, plus de professionnels et pourtant ça ne bouge pas (principale collège).

La même question demeure et tous les partenaires se la posent : quel impact a-t-on ?

Ici les gens ne manquent de rien, il y a presque tout maintenant dans la ville... mais en fait ils manquent de tout (élu Miramas).

Et en réalité, comme souvent, les effets ne sont pas forcément là où on les attend.

Les effets du PRE sur les enfants. « On enregistre des effets souvent positifs, de réels progrès, des avancées, en termes relationnels, en termes de comportement ; certains enfants ont trouvé ou retrouvé une joie de vivre, ils commencent à sourire alors que leur visage était constamment fermé, certains « sortent de leur coquille », et parfois ils commencent à se prendre d'intérêt pour le travail scolaire.

Si les professionnels de l'éducatif ne peuvent visiblement travailler que sur les symptômes et peu sur le « fond », s'ils peuvent seulement infléchir des trajectoires de vie sans insister sur les résultats qui par nature demeurent incertains, alors cette incertitude doit être assumée et pourquoi pas revendiquée.

La prévention est-elle garantie à cent pour cent ? Bien évidemment non. Mais pas plus que n'est garantie l'intervention d'un procureur, d'un juge des enfants, d'un policier, d'un conseiller de probation ou d'un éducateur de la PJJ. Pas plus encore que ne l'est l'action d'un maire sur sa ville ou même l'action éducative des parents sur leurs enfants.

La médiation sociale

Le « besoin » de médiation

Une pratique apparue dans les années 1980...

L'enjeu était moins d'intégrer des publics marginalisés que de trouver de nouvelles formes de cohésion sociale pour « refaire société ».

La médiation couvre un très large spectre de pratiques et d'actions, sans réel cadre de définition.

Pourquoi la médiation ? Pour tout un tas de raisons : la fin de l'éducation populaire, la dure réalité de l'habitat social, la cohabitation de gens très différents qui n'ont pas le même âge, la même culture, le même sens des valeurs(...) (bailleur social).

C'est très vaste, mon métier. Je dis que je suis à la disposition des habitants du secteur sur quasiment toutes les problématiques possibles et imaginables (médiateur addap13).

Sagit-il d'aider les gens à recréer du lien dans des espaces anonymisés ? De les aider à réguler les mini-conflits de la vie ordinaire, en particulier lorsqu'ils se sentent isolés et éloignés des institutions ?

Extrait du contrat CUCS de Miramas : « La commune connaît un manque évident d'espaces publics de référence, clairement identifiés et accessibles à la population.

(...) Par ailleurs, les grands ensembles subissent des phénomènes d'exclusion spatiale et les liaisons inter quartiers sont à créer ou recréer ».

Sagit-il d'assurer un minimum de tranquillité dans les territoires ? Ou encore de prévenir le sentiment d'insécurité et de garantir un bon gradient de paix sociale ?

La médiation sociale d'abord conçue comme un révélateur de nouveaux besoins dans les territoires, est devenue un nouveau programme d'action des politiques locales de sécurité.

Elle a souvent été mise en œuvre à la demande des élus, pour satisfaire des objectifs très variés ; des plus modestes (exemple : assurer une présence visible et rassurante auprès des habitants), aux plus ambitieux (tels que : pallier la déréliction des règles de la vie commune et combler l'absence de sens commun).

Dans cet ensemble, les jeunes, leur présence visible et bruyante et les illégalismes ou les actes délictueux qu'ils peuvent commettre ont des effets sur le sentiment de bien-être des habitants.

«Moi mon souci c'est l'espace public et quand les délinquants font leur trafic sous les fenêtres de madame Machin. Que les éducateurs travaillent sur la délinquance, c'est très bien, c'est leur problème. Moi, ma préoccupation c'est la tranquillité publique». (élu)

Les actions individuelles et discrètes de la prévention spécialisée sont utiles pour aider des jeunes à s'insérer, elles demeurent toutefois marginales par rapport aux aspirations des élus friands d'opérations au contact des habitants pour prévenir ou corriger toutes sortes d'intranquillités sociales.

La médiation : une pratique ordinaire de la prévention ou un nouveau métier ?

Une défiance quasi généralisée qui s'est exercée à l'égard des médiateurs « issus des quartiers » (les Grands frères). Soupçonnés de négliger leurs missions (et leurs institutions) et, en matière d'illégalismes ou de déviances, de laisser faire certains comportements, quand ils n'y participaient pas.

La vigilance est devenue méfiance lorsque la médiation sociale a été placée dans les orbites municipales et enrôlée dans les politiques locales de sécurité (rapport Brévan-Picard).

Extrait d'un rapport du CTPS : « Si globalement les acteurs de la prévention spécialisée restent perplexes et prudents quant aux missions et à l'utilisation des ALMS (agents locaux de médiation sociale), les responsables politiques ont un avis beaucoup plus positif. Pour eux, ils représentent un intérêt évident. C'est essentiellement la disponibilité qu'ils manifestent qui fait leur atout : « les nouveaux métiers c'est la capacité d'avoir du monde là où il faut, quand il faut ».(...) « c'est un thermomètre qui se promène dans les quartiers, qui fait remonter les informations permettant des interventions plus diplomatiques ».

Aujourd'hui, les médiateurs, mieux formés et davantage qualifiés, seraient devenus de véritables professionnels et, sur les territoires, les places

et les missions de chacun seraient clarifiées.

Les divergences de vue et les points de crispation entre les médiateurs et les éducateurs, donnent à voir un tableau très contrasté.

La prévention spécialisée agit pour que des jeunes trouvent une place en tant qu'acteurs et elle a aussi pour fin de lutter contre la violence pour préserver la paix sociale : « De manière globale, (elle) contribue à la paix sociale en luttant contre la violence, contre toute forme de marginalisation et d'exclusion, contre la montée du sentiment d'insécurité ». Des pratiques de médiation sociale sont effectivement relevées dans les bilans des services.

Extrait de bilan service Etang de Berre (2012) : « Forts de cette implantation solide et construite sur le territoire, nous avons été régulièrement sollicités dans le cadre d'un appui technique auprès de nos partenaires, mais aussi lors d'entreprises de médiation sociale (...).

Mais alors si la médiation est une pratique éprouvée de la prévention spécialisée pourquoi est-elle conçue comme étant ou devant être un prolongement de la prévention, voire un nouveau métier ?

Extrait du rapport du CTPS déjà cité, tiré d'un paragraphe sur les pratiques éducatives et la sécurité : « La médiation telle que pratiquée dans le champ de la prévention spécialisée n'est possible que parce qu'elle découle d'un vécu relationnel important et d'une confiance patiemment construite. La pratique de médiation, amplement et naturellement utilisée par les équipes recouvre des réalités diverses ».

Commande publique et enjeu stratégique

Y aurait-il deux types de médiation : la médiation consubstantielle à l'acte éducatif et quasi naturelle de la prévention spécialisée et la médiation comme mode opératoire formalisé ?

La prévention spécialisée a créé un espace de travail spécifiquement dédié à la médiation sociale parce qu'on le lui a demandé. L'addap13 affecte deux éducateurs sur la ligne du TER Marseille-Toulon en réponse à une demande du service Prévention de la délinquance du Conseil régional. L'objectif est de faire de la médiation éducative afin que la répression ne soit pas le seul mode opératoire existant.

« On a toute notre place dans la médiation car l'éducatif a de la place. C'est du répressif en moins. La SNCF est dans l'action-réaction. A l'addap13 on est dans le temps. A terme, le citoyen pourra voyager dans un espace pacifié. On explique aux jeunes : ne pas mettre les pieds sur la banquette, pas d'ipod à fond, on ne crie pas, on ne fume pas... (cadre addap13).

A Arles, une équipe de médiation sociale a été créée pour pallier l'insuffisance des pratiques de médiation mises en œuvre par les éducateurs, impropres à satisfaire un niveau suffisant de tranquillité publique.

Un bailleur sur un quartier où on était, qui était aussi adjoint au maire, nous dit qu'il y a des soucis, des nuisances, des gênes dans des cages d'escalier (...). Mes éducateurs y étaient sur ce quartier, mais ils ne m'avaient jamais rien dit sur tout ça (...). Un diagnostic préconise la mise en place d'un dispositif autour des victimes (...). Finalement c'est nous qui porterons le dispositif mais je me pose la question : les éducateurs auraient-ils dû y aller, ou pas ? Pourquoi ne l'avaient-ils pas fait ? Alors la question se pose : la médiation sociale, c'est un autre métier ou bien la prévention spécialisée aurait-elle dû le faire ? (cadre addap13).

Les actions de médiation dans les transports scolaires arlésiens et dans trois zones urbaines sensibles de la ville sont la réponse de l'addap13 à une commande publique exaspérée par les comportements des jeunes.

Ceux qui faisaient les cons dans les bus, c'était notre public. Certains éducateurs de prévention auraient pu intégrer ça dans leur pratique. Si notre génération avait encore été sur le terrain, elle aurait fait les bus. Il n'y aurait pas eu besoin de créer la médiation sociale en interne (cadre addap13).

Et parce que les éducateurs de prévention spécialisée auraient refusé de souscrire à cette exigence.

La médiation sociale, c'est un métier qui a trente ans. Mais notre secteur l'a refusé dans les années 1980-1990. La prévention spécialisée n'a rien su créer dans ce champ-là. Or l'acte de médiation fait complètement partie de la prévention. On a créé ce métier alors qu'il aurait dû être le nôtre. Mais peut-être que l'imprégnation « psy » nous a fait du mal (cadre addap13).

A Vitrolles (où l'addap13 n'a pas d'équipe de médiation), des postes de médiateurs ont été créés... faute d'éducateurs :

Les médiateurs d'Adelies sont arrivés par défaut car la ville n'arrivait pas à avoir un éducateur en plus. Vitrolles voulait deux postes de prévention spécialisée en plus (cadre addap13).

Et peu enclins à développer et à formaliser ce type d'intervention de crainte que cela n'opacifie et ne dégrade les missions de la prévention.

J'ai été très surpris par la position de l'addap13 sur cette question à l'époque. Je pensais qu'ils allaient nous aider. Pour nous, la médiation sociale c'était un objectif différent de celui de la prévention spécialisée. Je ne comprenais pas leurs craintes. (CLSPD)

Les postes d'intervention sociale aujourd'hui créés en France sont des postes de médiateurs (environ 3000 éducateurs de prévention pour environ 20 000 médiateurs).

On y est allés parce qu'il y avait un enjeu stratégique. La prévention spécialisée ne va pas bien en France. Si on ne va pas sur la médiation sociale, alors on meurt (cadre addap13).

Educateurs et médiateurs : tensions et inquiétudes

La commande publique peut aussi être considérée comme une lecture scénarisée de la demande sociale.

La prévention spécialisée s'occupe des jeunes âgés de 11 à 21 ans, mais quid des enfants, des adultes et des personnes âgées ? Elle travaille auprès de jeunes en risque de marginalisation, mais que faire pour les autres jeunes ? Etc. Ce n'est pas tant que la prévention spécialisée est inefficace mais c'est que les difficultés constatées sur les territoires où elle intervient débordent ses pratiques.

Faire de la médiation sociale : comment et à quelles fins, quelle place elle occupe dans les politiques locales de sécurité et dans les dispositifs de prévention de la délinquance ?

Les relations sont loin d'être fluides entre les éducateurs de prévention et les médiateurs et ce sont surtout les éducateurs qui ont des appréhensions.

Il se pourrait que la relation éducative devienne un outil parmi d'autres de la médiation.

Je crains que si la part d'éducatif dans la médiation sociale augmente, alors ce sera la mort de la prévention spécialisée (cadre addap13).

Certaines équipes de médiation envisagent d'ailleurs un prolongement vers la prévention.

On considère qu'on ne fait pas de prévention spécialisée dans la mesure où on n'a pas l'agrément du conseil général. Mais l'addap13 fait bien de la médiation sociale, alors nous, en parlant de la médiation sociale, on pourrait faire de la prévention (association de médiation).

Le risque est alors celui d'une mise en concurrence. Risque qui pousse à des formes d'appropriation des publics et de quasi privatisation de la relation.

Certains éducateurs sont inquiets. L'éducateur est formé par le triptyque : aller vers, agir pour, faire avec. Il veut faire de l'accompagnement et aller jusqu'au bout de son truc. Du coup on a des réflexes du genre : c'est « mon » jeune, c'est « ma » rue » (cadre addap13).

Les éducateurs de prévention déplorent et redoutent aussi la connivence suspecte que les médiateurs entretiendraient avec les politiques, qui peuvent aussi être leurs financeurs.

Si on ne répond pas au coordonnateur du CLSPD, il va s'adresser à la médiation sociale et nous mettre en concurrence. Si on répond par la négative à une sollicitation, la médiation va être obligée plus que nous de répondre oui. Ils ont plus de pressions (éducatrice addap13).

Cette crainte est d'abord celle des médiateurs qui s'interrogent sur les effets d'une trop grande proximité avec des instances.

A Miramas, des bailleurs sociaux financent pour moitié les postes de médiateurs de l'addap13 : « On est censés être neutres mais c'est difficile quand ton financeur est le bailleur (...). Il n'y a pas longtemps on m'a demandé de mettre la pédale douce sur les conflits entre les habitants et les institutions. Je voyais des choses qu'il ne fallait pas voir, disons certaines personnes délaissées par le bailleur. L'un d'eux a carrément demandé mon licenciement » (médiateur addap13).

Les médiateurs sont au fond les premiers à se demander s'ils ne vendent

pas leur « âme au diable ».

Dans le TER ce n'est pas simple avec la SNCF qui veut des résultats, des croix, des cases. Ils nous reprochent une médiation pas visible. Ils parlent de clients et nous d'usagers. Alors on compose sans vendre notre âme au diable. (cadre addap13).

Des divergences de vues et d'approches entre le métier des éducateurs et celui des médiateurs.

A propos de viol collectif dans un quartier, une éducatrice rapporte les propos suivants : « Moi, je serais allée dans les caves et dans les garages, j'aurais approché les jeunes filles victimes. Là, en fait, on n'a fait que déplacer le problème. La police a été mise au courant... et je ne sais pas quelle suite il y a eu (...). Le coordonnateur du CLSPD raisonne ainsi : il se passe quelque chose, je passe un coup de fil et c'est réglé. Ils font ça avec la médiation sociale, ils passent un coup de fil et tout de suite quelqu'un va voir. Ils répondent présent tout de suite. La médiation sociale y va. La prévention spécialisée, c'est plus flou. Nous, on dira : j'entends ce que vous me dites et je vais voir (...). Sur cette histoire, la prévention spécialisée pouvait intervenir. La police n'a fait que déplacer le problème. ».

Et les griefs sont bien connus : une action éducative de long terme /vs/ une intervention pacifiante immédiate ; une connaissance globale des publics /vs/ une collecte d'informations ; le respect de l'anonymat et de l'intimité /vs/ des écrits nominatifs ; une vigilance à l'égard des organes du contrôle social /vs/ une trop grande proximité avec les instances répressives, etc.

La médiation porte la logique éducative et détrône le strict registre du contrôle ou de la répression.

Il manque un maillon dans le dialogue entre les gens et c'est ça qui fait que les citoyens se sentent en insécurité. Il manque de l'humain dans les tribunaux, les hôpitaux... On met des vigiles partout. Mais là où on met des vigiles, on doit mettre du médiateur décongestionnant. Le vigile dit : un ton plus bas ! Le médiateur dit : madame quel est votre problème ? (cadre addap13).

La réticence des éducateurs à l'égard des médiateurs peut être comprise comme une méconnaissance, un point d'aveuglement ou encore un repoussoir à l'égard de pratiques en réalité parfois plus inconfortables que les leurs.

Ce serait intéressant que des éducateurs de prévention aillent faire de la médiation, sur le TER par exemple. Là, ils ont trente minutes pour aller vers... et dans des situations conflictuelles. Alors qu'en prévention on crée du contact dans le temps et hors conflit (cadre addap13).

La médiation n'opère peut-être pas un travail de fond mais ce n'est pas ce qu'on lui demande.

Pour le dire en termes très schématisés car dans les faits les choses sont beaucoup plus mêlées, la prévention spécialisée tente de tirer des jeunes vers les normes sociales en misant sur leur éducatibilité là où la médiation éducative tente de les y plier.

La médiation en actes

Y parvient-elle ? Nous touchons là aux limites de notre étude car nous avons seulement survolé le sujet. Pour que les médiateurs aillent véritablement au contact des « groupes de jeunes » il faudrait qu'ils soient organisés et outillés spécifiquement. Un seul exemple : les horaires de travail seraient modifiés pour des interventions en soirée et la nuit, là où ils ne travaillent qu'en journée.

Un regroupement de jeunes en soirée avec des pratiques illucites, y'en a. Est-ce de la compétence de la médiation ? Je ne sais pas. Pour moi, ça relève plus de la police. J'en parle avec certains jeunes mais seulement quand je les vois de façon individuelle. (Médiateur addap13).

Le public des médiateurs c'est d'abord les habitants, notamment ceux qui sont isolés, se sentent en insécurité, voire en détresse sur certains territoires. Et leur objectif est de « contribuer à réduire les situations de tension et à restaurer le lien social pour favoriser le vivre-ensemble ».

L'équipe est aussi un prestataire de services. Afin de prévenir les dégradations, les médiateurs doivent transmettre des informations aux bailleurs et accessoirement arbitrer les éventuelles dissensions entre ceux-ci et les habitants.

Le domaine de la plainte

Pour les médiateurs de l'addap13 une plainte dit toujours plus qu'un « simple » problème de voisinage.

Ainsi décèlent-ils parfois de graves difficultés jusqu'à présent insoupçon-

nées ou tués chez certaines personnes qu'ils orientent vers les services compétents.

Les conflits de voisinage révèlent aussi le caractère insupportable d'une cohabitation entre des personnes, les médiateurs évoquent alors un supposé mal-être collectif, une fatigue généralisée ou une exaspération croissante.

Les gens n'en peuvent plus. La société crée de l'exaspération, ils éprouvent de la galère pour tout. Ils sont fatigués. Les gens ne veulent plus se fatiguer en plus avec leur voisin. Ils sont en colère et ils ont des raisons de l'être (médiateur addap13).

Leur mission est d'entendre ces plaintes, la médiation offre donc un espace bienveillant d'épanchement et d'écoute qui pose des butées afin que les soupirs, les doléances ou l'énerverment ne débouchent ni sur la violence tournée contre l'autre ni sur celle tournée contre soi.

Sur dix conflits, neuf auraient pu se régler sans moi mais peut-être pas le dixième. On arrive à aplanir les choses. Certaines personnes n'arrivent plus du tout à se parler. On a évité des situations de violence, c'est évident. (médiateur addap13)

La médiation sociale bricole ainsi des mini-régulations provisoires pour que des personnes qui ne veulent, ne peuvent ou ne savent plus se parler continuent toutefois à se tolérer.

La médiation : de la prévention pour adultes ?

Ces pratiques ont plusieurs limites.

La première : des auto-victimations systématiques.

Tous les gens qui ont des soucis, ils s'en foutent des papiers par terre. Les gens ont beaucoup de sautes d'humeur aussi (...). Ils acceptent de moins en moins les choses. Ils veulent tout, tout de suite (médiateur addap13).

La seconde : l'accompagnement personnalisé au long cours, la médiation sociale serait alors aux adultes ce que la prévention spécialisée est aux jeunes, mais sans limite d'âge...

Je tiens des permanences à la maison de quartier, tous les jeudis après-midis. Les gens viennent et me sollicitent pour tout et n'importe quoi (...). C'est un cercle vicieux (médiateur addap13).

Dans sa besace, elle a même l'équivalent des Aides socio-éducatives ponctuelles (ASEP) utilisées en prévention spécialisée ; en médiation, cela

pourrait plus simplement s'appeler un 'coup de main'.

Des impensés

Si son objet est le conflit, alors il importe que la médiation se donne les moyens d'une véritable réflexion sur la place, le sens et les enjeux de ces modes de relations entre les gens.

Ainsi découvrira-t-elle sans doute que les conflits sont aussi des mises à l'épreuve des représentations, des réputations et des normes qui peuvent renforcer les liens et faire le socle d'une culture commune.

Une étape nécessaire d'élaboration d'un langage et de catégories pour élaborer sa propre lecture de la réalité, dès lors que l'on pense utile d'en avoir une. Ainsi, pour insister sur une quasi notion commune de la médiation sociale, qu'est-ce qu'un « regroupement gênant dans l'espace public » ?

C'est une notion que les médiateurs ont puisée dans le cahier des charges de leurs commanditaires ou financeurs, qui eux-mêmes l'ont vraisemblablement puisée dans les éléments de langage du discours commun. L'emploi d'une telle notion n'est pas sans laisser perplexe.

L'on pourrait poursuivre cet exercice critique à propos d'autres notions : les incivilités, le sentiment d'insécurité, etc.

La médiation sociale est aujourd'hui sans contours précis puisque devant constamment s'adapter à la réalité et aux demandes. Veut-on et doit-on travailler ses doctrines d'action ? En faire un véritable métier ? Telle est la question. Si l'on y répond par l'affirmative, elle devra alors, comme toute pratique d'intervention sociale, trouver un juste équilibre entre la commande publique et la demande des gens.

Certains financeurs se sont jetés sur la médiation en pensant que ça allait en particulier régler les problèmes des jeunes. Mais cinq ans après, ils ont déchanté. La question se pose toujours. Faut-il y aller ? Et qui mettre ? Des conseillères en économie sociale et familiale ou des baroudeurs ? (cadre addap13).

Entre la longue durée d'une action éducative et le « tout, tout de suite » des habitants la médiation a toute sa place. Elle peut permettre de répondre à des demandes tout en sachant temporiser des impatiences.

Conclusion : les ambitions de la prévention spécialisée

Une politique locale de sécurité n'est pas en elle-même un danger

Il n'y a pas d'incompatibilité de nature entre la prévention spécialisée et les politiques locales de prévention. Non seulement la conception et la mise en œuvre de ces politiques ne sont pas toujours ou seulement autoritaires et répressives mais l'on observe aussi que, sur les territoires, les acteurs et les pilotes peuvent être démunis, lorsqu'ils ne se sentent pas eux-mêmes vulnérables et usés.

La loi de 2007 peut se faire dans la bienveillance des publics.

Et si elle permet de déjudiciariser certains actes de la délinquance ordinaire (à rebours de la tendance de ces dernières années) alors tout un champ s'ouvre de nouveau pour le socioéducatif.

Des éducateurs s'installent aux commandes

L'on pourrait même imaginer que des éducateurs s'installent aux commandes des dispositifs et des programmes de prévention et de sécurité

A un moment, on a pensé qu'on aurait pu être les coordonnateurs des politiques de prévention. Mais comme on ne s'est pas positionnés là-dessus, les maires ont embauché leurs propres coordonnateurs de CLSPD (cadre addap13).

Exorciser les propres peurs de la prévention spécialisée : lorsque le métier d'animateur est né, certains éducateurs ont craint la fin de leur métier. Cinquante ans après, animateurs et éducateurs ont su trouver leur place dans des partenariats solidaires et performants. Pourquoi n'en serait-il pas de même aujourd'hui avec les doctrines liées à l'insécurité et à la délinquance des jeunes ?

Porter la parole de l'éducatif et du social

On doit rentrer dans les instances. On doit donner à voir qui on est et ce qu'on fait.

Là où les pionniers de la prévention spécialisée ont dû faire dans la clandestinité, nous on doit communiquer (cadre addap13).

Bien sûr qu'on y est dans la prévention de la délinquance (...). Et il faut le dire de plus en plus qu'on en fait. Plus on le dira, plus on pourra la faire à notre façon (cadre addap13).

Si les équipes de prévention spécialisée ne vont pas porter la parole de l'éducatif et du social, alors il est à craindre qu'elles soient très fortement concurrencées et, à terme, qu'elles disparaissent.

Mise en visibilité des doctrines, des pratiques d'action et de leurs résultats pour donner la possibilité aux partenaires d'interroger la prévention spécialisée sur ses postures, ses représentations et ses valeurs.

On ne peut pas ne rien faire (...). Le maire a besoin d'une addap13 collaborante. Il n'est pas forcément le « méchant politique » face aux « bons travailleurs sociaux ». Ces travailleurs sociaux qui croient trop souvent tout savoir (cadre addap13).

Deux chantiers de réflexion pour la prévention spécialisée.

Le premier porte sur l'insertion et la possibilité pour les jeunes de trouver une place dans la « vie normale ». La prévention spécialisée a su innover sur ce plan à des périodes antérieures de son histoire. Elle devra retrouver cette capacité à l'expérimentation et à l'imagination. Le second chantier porte sur les logiques collectives.

« Il y a trois fils qu'il faudrait tisser ensemble : l'individuel, le familial, le social. Mais le familial est un peu pourri, le social est plein de nœuds. Alors on tisse l'individuel seulement. Et on s'étonne de n'avoir fait que de l'ouvrage de dame, artificiel et fragile ».

Le travail sur l'individu est un acquis de la prévention spécialisée. L'action sur le contexte familial et l'accompagnement dans les familles est en cours d'élaboration. Reste le travail sur les collectifs : des actions centrées sur les logiques sociales, les groupes et les interactions.

D'une certaine façon, la chance de la prévention spécialisée est qu'en matière d'insécurité et de délinquance, rien n'est évident. C'est un domaine fourmillant de sujets dont aucun n'est exempt de disputes. Faute d'évidences et de vérités, dire ce en quoi l'on croit et se battre pour défendre ses choix est la meilleure posture, si l'on veut exister. A cette fin, rappelons aussi l'importance des alliances, de la création d'organes nationaux de représentation, d'une légitimité.